

Rapport d'inspection N°16-013479  
Inspection de la protection animale en abattoir de  
boucherie



Date de l'inspection : 12/04/2016

**Partie administrative**

**Structure d'inspection** DDPP du Bas-Rhin  
**Adresse** cité administrative Gaujot  
14 rue du Maréchal Juin  
CS 50016  
67084 STRASBOURG CEDEX  
**email** ddpp@bas-rhin.gouv.fr  
**Inspecteur(s)**

**Contexte de l'inspection** Programmation

**Établissement inspecté**

**Raison sociale/Dénomination** SOC D EXPLOITA DE L ABATTOIR  
**Enseigne établissement/Dénomination** ABATTOIRS D'HAGUENAU  
**N° SIRET / N° NUMAGRIT** 69850058400017  
**Adresse postale** 7 CHEMIN DU GAZ  
67500 HAGUENAU  
**N°ILU** 6718002  
**N°EDE** 67180004

**Inspection 1 : Activité inspectée**

**Type d'activité** Chaîne d'abattage d'animaux de boucherie  
**Site d'intervention** Chaîne abat anx boucherie-ABATTOIRS D'HAGUENAU  
**Méthode** Grille : Inspection de la protection animale en abattoir de boucherie, Version 1

**Prélèvement(s)**

**Points de contrôle de l'inspection 1 :**

A	Locaux	A - Conforme
Conformes pour les points inspectés, sauf non conformité mineure en A01.		
A01	Environnement, abord, existence, conception, superficie, sectorisation des locaux	B - Non conformité mineure

<i>Enceinte de l'abattoir incomplètement clôturée: grillage couché à un endroit, en bordure d'une voie de chemin de fer. Réparation prévue en 2016.</i>		
A0101	Quais et zones de réception	A - Conforme
A0102	Logements des animaux tout venant	A - Conforme
<i>Logements en parcs pour les petits ruminants et les porcs.</i>		
A0103	Logements pour animaux à contraintes spécifiques	A - Conforme
A0104	Couloirs de circulation et d'amenée au piège	A - Conforme
A02	Maintenance	A - Conforme
A03	Ventilation	A - Conforme
A04	Éclairage et ambiance sonore	B - Non conformité mineure
<i>Stabulations: fermeture bruyante des portes des parcs (obligation de claquer la porte). Quand cela est possible, recherche de réduction du bruit par la mise en place de tampons caoutchouc sur les dispositifs de fermeture.</i>		
<b>B</b>	<b>Équipements</b>	<b>A - Conforme</b>
<i>Conforme pour les points observés.</i>		
B01	Équipements spécifiques : animaux vivants, mise à mort, saignée	A - Conforme
<i>Conforme pour les points observés.</i>		
B02	Matériels utilisés pour guider les animaux	Pas observé
B03	Matériels d'étourdissement	A - Conforme
<i>Fin de conformité du matériel d'étourdissement électrique au 8 décembre 2019 : actuellement absence de dispositif qui affiche et enregistre les paramètres électriques essentiels pour chaque animal étourdi.</i>		
B04	Matériels de saignée	Pas observé
B05	Matériels d'immobilisation	A - Conforme
B06	Matériels de mise à mort des animaux inaptes à l'abattage	Pas observé
<b>C</b>	<b>Personnel</b>	<b>Pas observé</b>
<i>Absence d'abattage de porcs le jour de l'inspection.</i>		
C01	Tenue de travail	Pas observé
C02	Connaissance des bonnes pratiques et des étapes essentielles de maîtrise de la gestion de la protection animale	Pas observé
C03	Instructions spécifiques disponibles sur site	A - Conforme
<b>D</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>B - Non conformité mineure</b>
<i>Absence d'abattage de porcs le jour de l'inspection. Non conformité relevée sur la base du contrôle documentaire : voir item D0201</i>		
D01	Comportement du personnel et application des MON	Pas observé
D0101	Déchargement, circulation, logement, amenée au poste d'abattage	Pas observé
D0102	Immobilisation	Pas observé
D0103	Étourdissement	Pas observé
D0104	Mise à mort	Pas observé
D0105	Mise à mort des animaux inaptes à l'abattage	Pas observé
D02	Vérification, résultats du contrôle interne, réactivité	B - Non conformité mineure
<i>Item D0201</i>		
D0201	Mise en œuvre du contrôle interne de l'application des MON	B - Non conformité

<i>Contrôle de l'efficacité de l'étourdissement non formalisé pour l'espèce porcine.</i>		
D0202	Exploitation des résultats de ce contrôle interne	A - Conforme
<i>Fiches anomalies.</i>		
<b>E</b>	<b>Enregistrements, agréments, autorisations</b>	<b>A - Conforme</b>
<b>E01</b>	<b>Autorisation de déroger à l'obligation d'étourdissement avant abattage</b>	<b>A - Conforme</b>
<b>F</b>	<b>Plan de maîtrise sanitaire</b>	<b>A - Conforme</b>
<i>Conforme pour les points observés. A noter: absence de RPA suppléant.</i>		
F01	Descriptif des activités concernant les animaux vivants	A - Conforme
<i>Existence de fiches de poste.</i>		
F02	Plan de formation du personnel	A - Conforme
<i>Formation suivie par tous les opérateurs titulaires du certificat de compétence.</i>		
F0201	Plan de formation relatif à la protection animale opérateur/RPA	A - Conforme
<i>Cycle de formation suivi par le RPA avec</i>		
F0202	Certificats de compétence opérateur/RPA	A - Conforme
<b>G</b>	<b>Modes opératoires normalisés relatifs à la protection animale (MON)</b>	<b>A - Conforme</b>
G01	MON relatif à réception et attente des animaux et à l'organisation des abattages	A - Conforme
G02	MON relatif aux manipulations	A - Conforme
G03	MON relatif à l'immobilisation	A - Conforme
G04	MON relatif à l'étourdissement et au contrôle de son efficacité	A - Conforme
<i>MON_PO 04</i>		
G05	MON relatif à la mise à mort	A - Conforme
G06	MON relatif à la gestion des animaux à problèmes	A - Conforme

### Évaluation de l'inspection 1

Évaluation de l'inspection : A - Conforme

Commentaire : PORCS.

Conforme pour les points inspectés (chaîne en arrêt lors de l'inspection). Matériel d'étourdissement conforme jusqu'au 8 décembre 2019. Absence de RPA suppléant.

### Inspection 2 : Activité inspectée

**Type d'activité** Chaîne d'abattage d'animaux de boucherie  
**Site d'intervention** Chaîne abat anx boucherie-ABATTOIRS D'HAGUENAU  
**Méthode** Grille : Inspection de la protection animale en abattoir de boucherie, Version 1

**Prélèvement(s)**

**Points de contrôle de l'inspection 2 :**

<b>A Locaux</b>		<b>A - Conforme</b>
<i>Conformes pour les points inspectés, sauf non conformité mineure en A01.</i>		
<b>A01</b>	<b>Environnement, abord, existence, conception, superficie, sectorisation des locaux</b>	<b>B - Non conformité mineure</b>
<i>Enceinte de l'abattoir incomplètement clôturée: grillage couché à un endroit, en bordure d'une voie de chemin de fer. Réparation prévue en 2016.</i>		
A0101	Quais et zones de réception	A - Conforme
A0102	Logements des animaux tout venant	A - Conforme
<i>Logements en parcs pour les petits ruminants et les porcs.</i>		
A0103	Logements pour animaux à contraintes spécifiques	A - Conforme
A0104	Couloirs de circulation et d'amenée au piège	A - Conforme
<b>A02</b>	<b>Maintenance</b>	<b>A - Conforme</b>
<b>A03</b>	<b>Ventilation</b>	<b>A - Conforme</b>
<b>A04</b>	<b>Éclairage et ambiance sonore</b>	<b>B - Non conformité mineure</b>
<i>Stabulations: fermeture bruyante des portes des parcs (obligation de claquer la porte). Quand cela est possible, recherche de réduction du bruit par la mise en place de tampons caoutchouc sur les dispositifs de fermeture.</i>		
<b>B Équipements</b>		<b>A - Conforme</b>
<b>B01</b>	<b>Équipements spécifiques : animaux vivants, mise à mort, saignée</b>	<b>A - Conforme</b>
<b>B02</b>	<b>Matériels utilisés pour guider les animaux</b>	<b>A - Conforme</b>
<i>Couloir d'amenée séparé du box d'immobilisation par une trappe.</i>		
<b>B03</b>	<b>Matériels d'étourdissement</b>	<b>A - Conforme</b>
<b>B04</b>	<b>Matériels de saignée</b>	<b>A - Conforme</b>
<b>B05</b>	<b>Matériels d'immobilisation</b>	<b>A - Conforme</b>
<i>Amélioration possible par la mise en place d'un restrainer en fin du couloir d'amenée au box d'immobilisation, qui éviterait l'échappée potentielle d'animaux vers le hall d'abattage au moment de l'entrée dans le box.</i>		
<b>B06</b>	<b>Matériels de mise à mort des animaux inaptes à l'abattage</b>	<b>A - Conforme</b>
<b>C Personnel</b>		<b>A - Conforme</b>
<b>C01</b>	<b>Tenue de travail</b>	<b>A - Conforme</b>
<b>C02</b>	<b>Connaissance des bonnes pratiques et des étapes essentielles de maîtrise de la gestion de la protection animale</b>	<b>A - Conforme</b>
<b>C03</b>	<b>Instructions spécifiques disponibles sur site</b>	<b>A - Conforme</b>
<b>D Fonctionnement</b>		<b>A - Conforme</b>
<b>D01</b>	<b>Comportement du personnel et application des MON</b>	<b>A - Conforme</b>
<i>Classeur regroupant les MON détenu par le bouvier.</i>		
D0101	Déchargement, circulation, logement, amenée au poste d'abattage	A - Conforme
D0102	Immobilisation	A - Conforme
<i>Intervention de l'opérateur nécessaire pour éviter l'échappée de l'animal lors du passage du couloir d'amenée au box d'immobilisation.</i>		
D0103	Étourdissement	A - Conforme
<i>Matador.</i>		
D0104	Mise à mort	A - Conforme
D0105	Mise à mort des animaux inaptes à l'abattage	A - Conforme

D02	Vérification, résultats du contrôle interne, réactivité	A - Conforme
D0201	Mise en œuvre du contrôle interne de l'application des MON	A - Conforme
<p>Contrôle interne réalisé par le RPA: un non respect de la fiche de poste entraîne la création d'une fiche anomalie.  Grille d'audit protection animale intégrant le déchargement, la stabulation, l'amenée, l'étourdissement et la saignée en cours d'élaboration.  Vus (août 2015 à avril 2016) : enregistrements une fois par mois par le RPA des contrôles de l'efficacité de l'étourdissement, et de la perte de conscience en cas de mise à mort sans étourdissement (contrôles sur une dizaine d'animaux).</p>		
D0202	Exploitation des résultats de ce contrôle interne	A - Conforme
Fiches anomalies.		
E	Enregistrements, agréments, autorisations	A - Conforme
E01	Autorisation de déroger à l'obligation d'étourdissement avant abattage	A - Conforme
F	Plan de maîtrise sanitaire	A - Conforme
<p>Conforme pour les points observés.  A noter: absence de RPA suppléant.</p>		
F01	Descriptif des activités concernant les animaux vivants	A - Conforme
Existence de fiches de poste.		
F02	Plan de formation du personnel	A - Conforme
Formation suivie par tous les opérateurs titulaires du certificat de compétence.		
F0201	Plan de formation relatif à la protection animale opérateur/RPA	A - Conforme
Cycle de formation suivi par le RPA avec		
F0202	Certificats de compétence opérateur/RPA	A - Conforme
G	Modes opératoires normalisés relatifs à la protection animale (MON)	A - Conforme
G01	MON relatif à réception et attente des animaux et à l'organisation des abattages	A - Conforme
G02	MON relatif aux manipulations	B - Non conformité mineure
Situation non décrite: animal échappé du box d'immobilisation.		
G03	MON relatif à l'immobilisation	A - Conforme
G04	MON relatif à l'étourdissement et au contrôle de son efficacité	A - Conforme
G05	MON relatif à la mise à mort	A - Conforme
G06	MON relatif à la gestion des animaux à problèmes	A - Conforme

## Évaluation de l'inspection 2

Évaluation de l'inspection : A - Conforme

Commentaire : PETITS RUMINANTS.  
Conforme pour les points inspectés.  
Des améliorations possibles en stabulation (bruits lors de la fermeture des parcs) et à l'amenée au box de contention (restrainer).  
Absence de RPA suppléant.

**Inspection 3 : Activité inspectée**

<b>Type d'activité</b>	Chaîne d'abattage d'animaux de boucherie
<b>Site d'intervention</b>	Chaîne abat anx boucherie-ABATTOIRS D'HAGUENAU
<b>Méthode</b>	Grille : Inspection de la protection animale en abattoir de boucherie, Version 1

**Prélèvement(s)****Points de contrôle de l'inspection 3 :**

<b>A</b>	<b>Locaux</b>	<b>A - Conforme</b>
<i>Conformes pour les points inspectés, sauf non conformité mineure en A01.</i>		
<b>A01</b>	<b>Environnement, abord, existence, conception, superficie, sectorisation des locaux</b>	<b>B - Non conformité mineure</b>
<i>Enceinte de l'abattoir incomplètement clôturée: grillage couché à un endroit, en bordure d'une voie de chemin de fer. Réparation prévue en 2016.</i>		
A0101	Quais et zones de réception	A - Conforme
A0102	Logements des animaux tout venant	A - Conforme
<i>Logettes individuelles en épis.</i>		
A0103	Logements pour animaux à contraintes spécifiques	A - Conforme
A0104	Couloirs de circulation et d'amenée au piège	A - Conforme
<b>A02</b>	<b>Maintenance</b>	<b>A - Conforme</b>
<b>A03</b>	<b>Ventilation</b>	<b>A - Conforme</b>
<b>A04</b>	<b>Éclairage et ambiance sonore</b>	<b>A - Conforme</b>
<b>B</b>	<b>Équipements</b>	<b>A - Conforme</b>
<i>Conforme pour les points observés.</i>		
<b>B01</b>	<b>Équipements spécifiques : animaux vivants, mise à mort, saignée</b>	<b>A - Conforme</b>
<i>Conforme pour les points observés.</i>		
<b>B02</b>	<b>Matériels utilisés pour guider les animaux</b>	<b>Pas observé</b>
<b>B03</b>	<b>Matériels d'étourdissement</b>	<b>Pas observé</b>
<b>B04</b>	<b>Matériels de saignée</b>	<b>Pas observé</b>
<b>B05</b>	<b>Matériels d'immobilisation</b>	<b>A - Conforme</b>
<i>Box rotatif.</i>		
<b>B06</b>	<b>Matériels de mise à mort des animaux inaptes à l'abattage</b>	<b>Pas observé</b>
<b>C</b>	<b>Personnel</b>	<b>Pas observé</b>
<i>Absence d'abattage de bovins lors de l'inspection.</i>		
<b>C01</b>	<b>Tenue de travail</b>	<b>Pas observé</b>
<b>C02</b>	<b>Connaissance des bonnes pratiques et des étapes essentielles de maîtrise de la gestion de la protection animale</b>	<b>Pas observé</b>
<b>C03</b>	<b>Instructions spécifiques disponibles sur site</b>	<b>A - Conforme</b>
<b>D</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>A - Conforme</b>
<i>Absence d'abattage de bovins lors de l'inspection. Visionnage des enregistrements de la caméra de surveillance.</i>		

<b>D01</b>	<b>Comportement du personnel et application des MON</b>	<b>A - Conforme</b>
D0101	Déchargement, circulation, logement, amenée au poste d'abattage	Pas observé
D0102	Immobilisation	A - Conforme
D0103	Étourdissement	A - Conforme
<i>Matador.</i>		
D0104	Mise à mort	A - Conforme
D0105	Mise à mort des animaux inaptes à l'abattage	Pas observé
<b>D02</b>	<b>Vérification, résultats du contrôle interne, réactivité</b>	<b>A - Conforme</b>
<i>Présence d'une caméra de surveillance 360° placée en hauteur, permettant de visionner le box de contention des bovins et une partie du hall d'abattage. Impossibilité néanmoins de visionner la zone d'affalage (présence d'une bâche destinée à éviter aux bovins présents dans le box de voir la chaîne d'abattage).</i>		
D0201	Mise en œuvre du contrôle interne de l'application des MON	A - Conforme
<i>Contrôle interne réalisé par le RPA: un non respect de la fiche de poste entraîne la création d'une fiche anomalie. Grille d'audit protection animale intégrant le déchargement, la stabulation, l'amenée, l'étourdissement et la saignée en cours d'élaboration. Vus (août 2015 à avril 2016) : enregistrements une fois par mois par le RPA des contrôles de l'efficacité de l'étourdissement, et de la perte de conscience en cas de mise à mort sans étourdissement (contrôles sur une dizaine d'animaux).</i>		
D0202	Exploitation des résultats de ce contrôle interne	A - Conforme
<i>Fiches anomalies.</i>		
<b>E</b>	<b>Enregistrements, agréments, autorisations</b>	<b>A - Conforme</b>
E01	Autorisation de déroger à l'obligation d'étourdissement avant abattage	A - Conforme
<b>F</b>	<b>Plan de maîtrise sanitaire</b>	<b>A - Conforme</b>
<i>Conforme pour les points observés. A noter: absence de RPA suppléant.</i>		
F01	Descriptif des activités concernant les animaux vivants	A - Conforme
<i>Existence de fiches de poste.</i>		
F02	Plan de formation du personnel	A - Conforme
<i>Formation suivie par tous les opérateurs titulaires du certificat de compétence.</i>		
F0201	Plan de formation relatif à la protection animale opérateur/RPA	A - Conforme
<i>Cycle de formation suivi par le RPA avec</i>		
F0202	Certificats de compétence opérateur/RPA	A - Conforme
<b>G</b>	<b>Modes opératoires normalisés relatifs à la protection animale (MON)</b>	<b>A - Conforme</b>
G01	MON relatif à réception et attente des animaux et à l'organisation des abattages	A - Conforme
G02	MON relatif aux manipulations	A - Conforme
G03	MON relatif à l'immobilisation	B - Non conformité mineure
<i>Situation non décrite: absence de contention rapide d'un animal présent dans le piège lors d'un abattage rituel.</i>		
G04	MON relatif à l'étourdissement et au contrôle de son efficacité	A - Conforme
G05	MON relatif à la mise à mort	A - Conforme
G06	MON relatif à la gestion des animaux à problèmes	A - Conforme

### Évaluation de l'inspection 3

Évaluation de l'inspection : A - Conforme

Commentaire : BOVINS.

Conforme pour les points inspectés.

Présence d'une caméra de surveillance permettant de visionner le box de contention et une partie du hall d'abattage.

Absence de RPA suppléant.

Signature

Inspecteur(s)

Le 26/04/2016